



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Nombre de conseillers :

En exercice: 15
Présents : 14
Votants : 15
Absents : -excusés : 1
Procurations :1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024_11_13

Objet : Choix du devis pour la réfection du sol du local multi associations 7 rue de Lincet

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 4 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 28 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie

Exclus :

Procurations : Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

Secrétaire de séance :

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur LAGARDE, 3^{ème} adjoint au Maire, explique qu'il est nécessaire de refaire le sol du local multi associations au 7 rue de Lincet.

Il propose 2 devis :

- société Ambiancedéco : 5 552,34 euros TTC
- société Degremon : 7 576,42 euros TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir la société Ambiancedéco pour un montant de 5552,34 euros TTC.

A Lussac, le 04/11/2024

Le Maire,

Didier GATINEL

